

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 51 (1963)

Heft: 27

Artikel: Encore des nouvelles romandes : (suite de la page 3)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE TESSIN a besoin d'assistantes sociales

De nouvelles tâches attendent la jeunesse féminine tessinoise; en effet, depuis deux ans, le service cantonal des œuvres sociales a lancé diverses initiatives dans le domaine de l'assistance aux familles, aux enfants handicapés, aux personnes âgées, etc. Mais ces projets ne pourront se réaliser que si l'on trouve au Tessin le personnel féminin spécialisé. Or, celui-ci n'existe pas. Pour commencer, il serait peut-être possible de s'adresser à l'Italie où la formation d'assistantes sociales, d'infirmières visiteuses et d'éducatrices pour handicapés s'est fortement développée au cours des dernières années; mais on ne saurait oublier la différence de législation et de coutumes qui constituent un obstacle sérieux. La Suisse d'au-delà du Gothard a ses propres problèmes et pour les Tessinois, il y a encore celui de la langue... et de la cuisine!

Il faut du personnel qualifié

C'est pourquoi l'école, les journaux, la radio, les sociétés féminines s'efforcent d'éveiller le sens social de la jeunesse féminine qui en est encore totalement dépourvue. On ne se rend pas encore compte, au Tessin, que l'assistance sociale ne peut plus reposer seulement sur quelques volontés, mais

qu'elle exige des professionnels spécialement formés et des professionnels tessinois.

Les besoins sont grands. C'est ainsi qu'on vient de constater que plus de 3000 enfants en âge de scolarité devraient être soignés dans un centre d'éducation pour enfants inadaptés. Quant à la seule orthoptiste qui travaille actuellement au Tessin, elle doit examiner environ 2500 élèves de la première année d'école, puis suivre ceux qui ont besoin de soins et s'occuper encore des adultes victimes d'accidents. Cette pionnière, qui vient de Saint-Gall, a réussi à gagner deux jeunes filles qui sont parties en octobre pour l'école d'orthoptiste.

Mais la situation la plus affligeante est celle des personnes assistées âgées, ainsi que l'a démontré l'enquête faite par le service cantonal des œuvres sociales; celui-ci demande au Grand Conseil des crédits pour améliorer toutes les maisons de retraite et au Conseil d'Etat, une intervention directe destinée à favoriser la formation d'assistantes sociales, soit en payant leurs études, soit en leur octroyant des bourses.

On voit par là que ces questions ne préoccupent plus seulement les organisations féminines, mais le canton tout entier et ses autorités. ASF

Trop peu d'étudiants

Dans son message concernant l'adjonction à la Constitution fédérale d'un article sur l'octroi de bourses d'études, le Conseil fédéral déplore le nombre insuffisant d'étudiants suisses dans nos universités.

Celui des étudiantes est particulièrement bas; en 1962, elle représentait seulement le 17,4% de l'ensemble des étudiants (dont presque la moitié d'entre elles étaient des étrangères); la moyenne en Europe est de 27%.

SAINT-GALL

Les électeurs du canton de Saint-Gall se sont récemment prononcés sur un projet de loi concernant un appendice à la Constitution cantonale sur l'éligibilité des femmes dans les tribunaux, conseils scolaires ainsi qu'aux fonctions de procureur et de juge d'instruction. Le projet a été repoussé par 26 122 voix contre 20 617. La participation au scrutin a été de 50% environ. Tous les partis avaient recommandé l'adoption des deux projets (ATS).

ARGOVIE

Toujours l'inégalité de salaire

L'assemblée de paroisse de Bülach a voté une révision de l'échelle des salaires selon laquelle les aides de paroisses masculines recevront de 12 090 fr. à 17 070 fr. et les aides féminines de 10 605 fr. à 14 970 fr. Pourquoi cette inégalité, nous aimerions bien le savoir?

Une aumônière?

Le Synode de l'Eglise réformée du canton d'Argovie a chargé son Conseil synodal de demander la création d'un second poste d'aumônier à l'Hôpital cantonal et de l'attribuer à une théologienne.

ZURICH

Attention à certains médicaments

Le médecin-chef de l'Hôpital des enfants de Zurich propose la création d'un « système de mise en garde » pour les médicaments risquant de nuire à l'embryon humain.

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66

GENÈVE

Confections soignées pour enfants

Notre journal au Transvaal!

Nos lectrices seront à la fois surprises et intéressées par une lettre que nous venons de recevoir et dont nous reproduisons le texte qui peut également nous renseigner sur l'ampleur de la mission confiée à nos lointaines abonées.

« ... je n'ai pas encore fini de lire (les dix journaux) envoyés par vous. Mais le journal est très bien informé. J'étais vraiment surprise, et quelques-unes de mes collègues le liront après moi, même un de mes collègues!... Je ne crois pas vous avoir déjà rencontrée lors de mes séjours en Europe, mais je suis contente de savoir que vous êtes là, puisque vous avez eu la bonté de faire cet envoi.

« L'été est à la porte ici au Transvaal; nous avons eu des jours très chauds. Mais heureusement que les nuits restent encore fraîches... A l'hôpital, le travail ne manque pas; les malades ne font pas chômer médecins et infirmières. Ici, nous avons deux médecins, un blanc et un noir qui s'entendent très bien.

« Quant à moi, je suis « housekeeper »... (travail qui consiste à surveiller le volume et la qualité des fournitures de légumes, de fruits, de viande, etc.); il faut superviser la lessiverie, la couture... Nous avons une moyenne de 200 malades, noirs seulement... »

M.-L. L.-W.

Ce message nous vient des antipodes comme pour nous donner une preuve de plus qu'en une période qualifiée « matérialiste » le dévouement n'a pas disparu.

Il s'agit de l'hôpital de la mission suisse de Shiluvane.

Une bombe qui guérit...

C'est dans un hôpital de la Croix-Rouge française que la bombe au césium la plus puissante d'Europe est entrée en service. Après plus de deux ans de recherches, le Comité de Toulon vient de mettre au point le troisième centre français de césiumthérapie.

Cette bombe au césium n'explose pas, ne détruit pas, elle a été fabriquée pour guérir au contraire. Le césium 137 est le dernier-né des corps radioactifs et son utilisation est une révolution dans le domaine de la thérapie du cancer. Cette bombe est contenue dans une sphère de plomb de 50 cm. de diamètre qui ne pèse pas moins d'une tonne. L'appareil est lui-même enrobé dans un blockhaus de béton dont les parois ont un mètre d'épaisseur.

Encore des nouvelles romandes

(Suite de la page 3)

FRIBOURG

Suffrage féminin

L'assemblée extraordinaire des paroisses réformées du district de Morat s'est prononcée à l'unanimité en faveur de l'électorat et de l'éligibilité des femmes dans les affaires d'Eglise.

De futures avocates

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg vient de délivrer, dans l'espace de quelques semaines, deux patentes de licenciées en droit à des jeunes filles de Fribourg. Il s'agit de Miles Françoise Barras et Marie-Madeleine Overney qui, toutes deux, sont autorisées à pratiquer devant les tribunaux inférieurs, sous la responsabilité d'avocats patentés. Nos vœux les meilleurs à ces futures avocates.

Une Fribourgeoise au comité de l'Union suisse des institutrices

Mlle Betty Graenicher, institutrice à Fribourg, à l'école réformée, a été appelée au comité central de l'Union des institutrices suisses, comme représentante du canton de Fribourg.

Pour le vote des femmes

Le 29 janvier dernier, s'est tenue, à Morat (canton de Fribourg), l'assemblée constitutive d'une association de district en faveur du vote des femmes, principalement du point de vue communal. Un grand nombre d'hommes et de femmes y assistait.

Cette assemblée fait suite au mot d'ordre lancé par le Comité cantonal fribourgeois en faveur du suffrage féminin, présidé par M. Paul Torche, conseiller d'Etat. Des associations semblables seront constituées dans tous les districts.

NEUCHÂTEL

Flatteuses nominations

Nous apprenons que la Neuchâteloise Cie d'assurances, vient d'honorer deux de ses fidèles collaboratrices en nommant Miles Marguerite Wyss et Elisabeth Juvet, fondées de pouvoir de la compagnie. Nos vives félicitations.

Le contrôle des naissances à l'ONU

Après de longues discussions, une résolution concernant le contrôle des naissances, présentée à la Commission économique et sociale de l'ONU, a été acceptée par 43 voix contre 14 et 42 abstentions. L'opposition venait des pays catholiques, les abstentions des communistes parce qu'ils estiment que la surpopulation est due à de mauvais systèmes économiques.

IRAN

Coude à coude

Les femmes, pour la première fois, ont été autorisées à voter mais leurs suffrages n'ont pas été compris dans les résultats officiels. Un total de 271 179 femmes ont déposé, selon les journaux, leurs bulletins dans les urnes.

Laissons entendre que les femmes disposeront bientôt des mêmes droits que les hommes, le chah avait ajouté à leur intention dans son message: « Les hommes et les femmes d'Iran pourront dorénavant travailler ensemble, coude à coude, dans la vie sociale. »

CANADA

Une bibliothèque à enrichir

En mémoire de Lady Aberdeen, le Conseil national des femmes a fondé une bibliothèque (Lady Aberdeen Memorial Library) dans laquelle seront réunis les livres anciens et modernes concernant les femmes.

Les organisations féminines du monde entier sont priées de contribuer à l'établissement de cette intéressante bibliothèque.

BRUXELLES

Un accord bienvenu

Le président de la délégation suisse à la Commission internationale pour l'état civil a signé au nom du Conseil fédéral, sous réserve de ratification, un accord concernant la reconnaissance des enfants nés hors-mariage.

ÉTATS-UNIS

Bon travail!

A une grande majorité, le Sénat a voté une loi accordant aux femmes l'égalité de salaire avec les hommes; il semble que ce soit un succès de la « Commission féminine » créée par le président Kennedy.

SÉNÉGAL

Avec l'appui de l'Unesco, le gouvernement sénégalais a organisé un symposium sur « la femme africaine et son rôle dans l'éducation des adultes ».

S'abonner à

FEMMES SUISSES

est une bonne affaire!

Fr. 7.— par an. Chèques postaux I. 117 91

Ecole d'assistantes sociales et d'éducatrices

1, ch. de Verdonnet - Lausanne - ☎ 32 02 18
Fondation subventionnée par la Ville de Lausanne, l'Etat de Vaud et la Confédération

Trois sections :

1. **Assistantes et secrétaires sociales** (Diplôme reconnu par l'Association des travailleurs sociaux) - Age d'admission : 20 ans.
2. **Educatrices** - Age d'admission : 18 ans.
3. **Institutrices privées et jardinières d'enfants** - Age d'admission : 16 ans.

Direction : Mme A.-M. Matter, Dr ès sc. péd.

Léon Šmulović

- HORLOGERIE
- BIJOUTERIE



Grand choix de montres, bijoux, chevalières, alliances or.

Genève, Terrassière 5
Tél. 36 54 89

FRAISSE & C^{ie}

TEINTURIERS - GENÈVE

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Rue de Rive 7 Tél. 25 19 37

Magasin et usine :
Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

TEINTURE ET NETTOYAGE



Ecole pédagogique privée FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

Direction : E. PIOTET

FORMATION

de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées

PRÉPARATION

au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHÂTEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie
Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes de sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariés.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCE GÉNÉRALE : 1, RUE DU MOLE, NEUCHÂTEL - TÉL. (038) 5 73 44